



Objet: Procès-verbal de la 2e réunion du Conseil exécutif 2017-2018

Présenté aux: Membres du Conseil exécutif de l'AED

Par: Laurence Prud'homme

Date: 12 juin 2017

Lieu: Local de l'AED

Absents: NA

GÉNÉRAL

1. CONSTATATION DU QUORUM

Il y a quorum.

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Samuel propose l'ouverture de la réunion.

Cédric appuie

Ouverture de la réunion à 19h13.

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 AVRIL 2017 ET DU 5 JUIN 2017

Simon propose l'adoption des PV.

Frédéric appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

4. VARIA FINAL

- Tirage des mots.

Reporté au varia final de cette rencontre.

Cédric propose de faire un Picado et non un tirage physique puisqu'il manque plusieurs personnes.

Simon aime l'initiative.

Cédric envoie donc un lien Pikkado aux membres de l'exécutif pour le tirage.

- Courrier du cœur

Simon et Laurence s'aiment

5. EXÉCUTANTS

a. PRÉSIDENT

- To-Do Trello :

Simon fait le tour du To do de chacun des exécutants. Il mentionne que chaque exécutant doit lire les Règlements généraux. Il rappelle qu'un quiz ludique sera organisé sur les règlements généraux. On détermine que le quiz aura lieu le 4 juillet 2017 à 7 pm. Frédéric et Simon ont une rencontre à la fin du mois de juin pour changer les signatures du compte bancaire.

Pour ce qui est du point « 4@7 les jeudis », Simon confirme qu'on a obtenu cette journée réservée au Café acquis grâce à des discussions avec l'ACSED.

Pour ce qui est de la rencontre avec le Décanat concernant le financement du Cercle, certains aspects demeurent à discuter entre Simon, Marion ainsi que le Décanat.

Samuel mentionne qu'il y a approché le PADUM, pour ses agents à jeun lors des initiations. Il va en parler plus tard durant la rencontre, mais cette tâche est essentiellement terminée.

- Entente SIUM :

Simon a partagé l'entente SIUM sur le Drive. L'ACSED est en accord avec l'entente. Simon demande aux exécutants de bien vouloir lire l'entente afin que l'on puisse y apporter des modifications si nécessaire avant de conclure l'entente.

Samuel propose de donner un mandat à Simon pour conclure l'entente du 6 juin 2017.

Marie-Ève appuie.

Pas de demande de vote

Antoine suggère de faire des modifications d'orthographe. Il mentionne entre autres que le mot « système » est mal écrit.

Samuel pense que la nouvelle entente avec le SIUM risque de compliquer les choses pour les membres, mais que compte tenu des circonstances, et compte tenu de l'absence totale de service d'impressions que les étudiants ont connu à la dernière session, il s'agit d'un bon compromis. Il souligne par ailleurs le nombre de codes déjà volumineux à l'Université de Montréal, on pense entre autres à notre code permanent, les adresses courriels, etc. De rajouter un code pour avoir des impressions gratuites ne simplifie pas la vie de l'étudiant, mais cela lui permet de profiter d'un service d'impression abordable.

Antoine se demande qui seront les personnes désignées pour gérer les membres qui vont oublier leur code d'impression. Simon répond que c'est le service du SIUM qui va s'occuper de gérer cette problématique. Il propose aussi de faire une affiche expliquant aux membres les points de l'entente avec le SIUM. Cette affiche pourrait également inclure des questions pratiques d'utilisation du service des imprimantes, tout en indiquant que faire si les utilisateurs oublient leur code.

Simon est d'accord que l'utilisation de ce service requiert plus d'étapes que le fait de simplement amener son papier au local informatique, Simon rappelle que le service d'impression financé par le FIEFDUM fonctionne sur la base d'un équilibre entre les étudiant(e)s qui impriment plus et ceux et celles qui impriment moins. Simon rappelle que toutes les parties à l'entente sont conscientes qu'une limite doit être fixée afin de respecter la capacité budgétaire du FIEFDUM.

Adopté à l'unanimité.

- Consultation électronique :

Simon a terminé de rentrer les questions de la consultation dans la plateforme de *Survey Monkey*. Il propose à l'Exécutif d'ouvrir le sondage, de lire les questions et d'y apporter des modifications au fur et à mesure.

Les exécutants proposent des changements sur différentes questions notamment celles concernant le service d'impression, d'autres sur le budget des initiations. Des commentaires ont également été émis sur les questions concernant le futur service d'aide en français.

Cédric considère que le sondage est trop long à remplir pour nos membres. Ils vont clairement se désintéresser du sondage en constatant sa longueur. Il propose qu'on ait maximum deux questions maximums par individus pour éviter que notre échantillon soit trop restreint.

Antoine se questionne à savoir s'il ne devrait pas y avoir un incitatif à répondre au sondage. Marie-Ève répond que des incitatifs tels que de l'argent ou des billets requièrent qu'on l'on comptabilise les coordonnées des exécutants en donnant des informations confidentielles, ce qui fait tomber l'anonymat du sondage.

Dans le but de réduire la longueur du sondage, Frédéric suggère de couper la première page avec les informations sur les répondants. Pour sa part, Marie-Ève propose de transformer les réponses en choix de réponses. Cédric veut que les choix de réponses

soient au nombre de 4 maximums. Frédéric propose également que chaque exécutant se limite à un nombre maximal de questions. Samuel n'est pas d'accord à ce qu'on enlève du sondage les questions introductives du début, car elles sont importantes pour mettre les répondants en confiance.

Les questions concernant le service d'aide en français :

Puisque les questions du début sont pertinentes pour afin certaines informations qualitatives sur nos répondants, Cédric dit que cela serait pertinent de croiser les données pour voir si les répondants dont la langue maternelle est l'anglais sont intéressés par le service d'aide en français. Frédéric dit que c'est évident qu'il y aura moins d'anglophones parmi nos répondants, donc il ne voit pas la pertinence de poser la question introductive sur la langue maternelle. De plus, il souligne que Sarah va tout de même mettre de l'avant son projet de service d'aide et ce peu importe les réponses de la consultation. Il pense qu'on pourrait enlever ces questions du sondage afin de l'alléger. Marie-Ève dit que Sarah devrait préciser dans ses questions que le système s'adresse étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle, car cela porte à confusion.

Retour sur la consultation et le commentaire de Cédric :

Simon est d'accord avec Cédric et pense qu'il est nécessaire de donner un régime minceur à la consultation. Il réitère qu'il tient vraiment à ce que l'on envoie la consultation, car le moment est opportun. Le plan de match afin d'envoyer la consultation aux membres cette semaine serait que chaque exécutant se donne une limite de 2 questions. Si un exécutant est incapable d'arriver à 2 questions et qu'il y tient mordicus, on pourra tenter faire des compromis. Certains exécutants comme Marie-Ève ou Frédéric pourraient concéder certaines de leurs questions. Simon suggère qu'il y ait un total de 20-25 questions. Il faut garder en tête de conserver les questions les plus faciles à répondre pour les membres et les plus pertinentes pour nos mandats respectifs. Il propose de conclure les questions à la fin de la rencontre.

- Communications internes :

Antoine veut améliorer les communications internes, notamment une meilleure utilisation de la conversation de groupe de l'exécutif. Simon propose de faire ce point à la fin de la rencontre lorsque les personnes concernées seront présentes.

- Survey monkey :

Afin de pouvoir envoyer le sondage aux membres, il faut passer au forfait payant, la formule gratuite de Survey Monkey ne permettant pas de poser plus de dix questions.

Simon propose de défrayer un budget de 25\$ pour payer le forfait.

Cédric seconde la proposition.

Pas de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. TRÉSORIER

- SQUARE :

Pour avoir un square afin de payer des items avec le compte de l'Association, chaque exécutant doit personnellement s'en commander un. Ceux-ci sont gratuits et devront être intégrés dans le cellulaire afin de pouvoir l'utiliser tout au long de l'année. Les exécutants doivent consulter le document dans le drive de Fred afin de savoir comment obtenir le square. Il suggère de commander le square le plus tôt possible, car il prend du temps à arriver.

Cédric demande si l'AED paie le square et Frédéric lui répond que ces frais sont couverts par l'Association. Il demande aux exécutants d'avoir commander leur square pour la prochaine rencontre, soit le 19 juin prochain.

- Facturation (BNC - Marie-Ève)

Fred dit qu'il y a une manière spéciale pour faire la facturation et il veut s'assurer auprès de Marie-Ève que les modalités soient bien comprises. Ils vont devoir se rencontrer à cet effet.

- Signataires du compte :

Frédéric mentionne qu'on l'on doit adopter une résolution pour la nomination des signataires.

Laurence Prud'homme, Vice-présidente aux Affaires administratives, propose que Simon Du Perron, en remplacement de Marc-Simon Duquette, et Frédéric Boivin Couillard, en remplacement de Loïc Sanscartier, soient les seuls signataires auprès de la banque Scotia pour tous les comptes de l'AED, et ce jusqu'en l'occurrence la plus tardive entre (i) l'entrée en fonction de leurs successeurs; ou (ii) la nomination de nouveaux signataires par résolution du Comité exécutif.

Antoine appuie la résolution.

Pas de demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

- Vigilance des signataires

Frédéric explique qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la signature du trésorier et celle du président pour officialiser un document. Seulement une des deux est suffisante. Leur signature à elle seule engage les autres administrateurs de l'AED.

Simon mentionne que c'est mieux toujours mieux de passer par Frédéric si les autres exécutants ont besoin de faire signer un document.

- Analyse du surplus 2016-2017
(Huis-clos)

Sarah arrive à 21h56

Fin du huis-clos

- Communication aux comités

Fred va ajouter des points dans le « Guide des comités » afin d'expliquer de certaines modalités aux comités concernant les finances. Il va envoyer son texte à Laurence qui va l'ajouter dans le Guide.

- Colloque des comités

Fred ne peut pas terminer le budget tant que le Colloque des comités n'a pas eu lieu. Il aimerait que le Colloque des comités se tienne plus tôt que l'an dernier, car les délais sont très serrés au début de l'année avec toutes les tâches que nous avons à faire. Il ne peut pas donner l'ultimatum du budget aux comités tant que les informations du colloque n'ont pas été transmises.

Loic a recommandé de faire ce processus un bon deux semaines avant la date de l'an dernier.

Laurence propose de sonder les comités pour voir les dispos afin de tenir le colloque plus tôt.

Frédéric et Laurence vont s'écrire à ce sujet afin de déterminer la date du colloque des comités.

- N.B. - Café acquis contact

Frédéric va prendre contact avec le Café acquis afin de parler de certaines modalités et d'assurer les bonnes relations que nous maintenons avec cet établissement.

- Période Question post transition

Marion aimerait avoir les détails budgétaires concernant les sorties à Québec et Ottawa. Frédéric répond que pour la vente de billet, il vaut mieux passer par Eventbrite selon

Loïc. Aussi, pour ce qui est du financement de l'activité, il faut que Marion fasse une demande de financement au CDP.

c. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Soirée d'accueil (date, présence du décanat)

La date de la soirée d'accueil est le 23 août 2017. Le décanat a confirmé sa présence et il est intéressé à faire un topo durant la soirée de même que de répondre à des questions de nouveaux étudiants. Laurence demande aux exécutants si la présence du décanat est une bonne idée et ceux-ci sont en faveur. On doit penser à une façon dynamique de les intégrer à la soirée. Laurence va communiquer avec Patrick Maheux pour lui faire part de l'intérêt du C.E.

Commentaires des exécutants sur la soirée d'accueil :

Marion pense que la formation aux boosters concernant leurs interventions lors de la soirée d'accueil devrait être améliorée de façon à ce que l'information qu'ils transmettent aux premières soit uniformisée. Sarah dit qu'elle aimerait être là pour parler des affaires académiques. Samuel répond que c'est une soirée « vie étudiante ». Il veut uniformiser le discours des boosters, mais nécessairement des affaires académiques. Laurence suggère que Sarah forme bien ses mentors afin qu'ils puissent répondre aux interrogations d'ordre académique des étudiants lors de cette soirée.

Antoine dit qu'il faudrait clarifier auprès des premières que les costumes doivent être portés durant la première journée des initiations. Il suggère que les boosters soient déguisés lors de cette soirée. Samuel est d'accord que cela serait un incitatif pour le déguisement.

- Ménage café acquis : date

Laurence dit qu'il faut communiquer avec le service d'entretien de l'UdeM afin que ceux-ci viennent cirer les planchers du local. Il faut vider le local dans le Café Acquis, bien que celui-ci ne prennent pas de vacances cette année. Yorgi le gérant est d'accord pour que nos effets soient entreposés dans le fond du Café acquis jusqu'à ce que notre ménage soit effectué. Laurence propose la date du 26 juillet pour faire cirer les planchers, ce qui implique que la veille, une équipe vienne retirer tout le matériel du local et le lendemain du cirage, soit le 27 juillet, une équipe vienne remettre les effets dans le local.

- Guide des comités

Laurence, en collaboration avec Samuel, a terminé le brouillon du Guide des commandites. Elle passe à travers avec les exécutants. Ce guide a pour but de mieux orienter les comités quant l'organisation de leurs activités l'an prochain. Antoine aimerait

que des informations sur le cahier de position y soient ajoutées. Cédric aimerait qu'un topo sur les communications concernant le lien fasse partie du guide. Frédéric veut transmettre de l'information aux trésoreries des différents comités via le Guide des comités.

Laurence est très ouverte aux suggestions puisque celles-ci vont contribuer à faire de nos comités des institutions plus solides et mieux organisées.

Antoine dit qu'il serait pratique que le document se retrouve éventuellement sur le site web. Cédric dit que cela va se réaliser.

- Envoi aux premières

Laurence demande aux exécutants de prendre connaissance des textes reliés à leur poste respectif pour l'envoi d'été. Ceux-ci se trouvent dans le Drive 2016-2017. Il serait pertinent que les exécutants aient lu leurs textes et y aient apportés des modifications pour l'exécutif du 27 juin.

e. VICE-PRÉSIDENT À LA VIE ÉTUDIANTE

- LawGames

Sam dit que 5-6 personnes ont manifesté de l'intérêt suite à un post Facebook et qu'une rencontre va se tenir avec eux le 13 juin pour discuter de la proposition. Les personnes sont : Jean-Michel Beaudin, Thierry Bourgeois, Justin Orleans, Rosabelle Cameron-Trottier, Loïc Philibert et Louis-Philippe Caron, Félix Archambault.

Présentement, les universités regardent de leur côté ce qu'ils peuvent faire pour accueillir les Law Games et faire une proposition. Sam a contacté le CEPsum qui serait disponible pour qu'on puisse réserver des salles. La rencontre de demain va servir à diviser les tâches et formuler une proposition concrète à Law Games UBC pour avoir les Law Games.

Pour ce qui est de la collaboration avec l'UQAM, la Présidente de leur AED n'a toujours pas répondu aux récents messages de Samuel. Il veut commencer les démarches de son côté afin de faire une proposition d'ici deux semaines.

Marion demande à Samuel si dans l'éventualité où l'UQAM ne souhaite plus organiser les Law Games conjointement avec l'UdeM, est-il ouvert à ce que l'on puisse sonder l'intérêt de McGill. Samuel est ouvert à cette idée.

Antoine parle du fait que Simon, Laurence et lui ont rencontré Nicolas Désilets-Laforge. Ce dernier a fait partie de l'AGED durant 2 ans et est désormais président du comité Law Games de Sherbrooke. Il suggère que le comité organisateur soit composé de 9

personnes. Il dit également que l'AGED serait prête à aider l'AED pour avancer de l'argent afin de démarrer le projet. Nicolas a également donné le contact de Ax média qui pourrait se charger de l'organisation de plusieurs aspects des Law Games, notamment la réservation de l'hôtel.

- Équipe de témoins actifs

Samuel explique qu'il a contacté le service du PADUM pour former son équipe de témoins actifs ou « Agents à jeun » lors des initiations. 7 personnes sont volontaires pour faire partie de cette brigade : Béatrice, Andrea, Lydia, Hélène, Marie-Hélène, Sofia et Carmen. Samuel aimerait que cinq personnes soient en poste en tout temps pour intervenir en cas de situations conflictuelles.

La formation des témoins actifs sera donnée par le BIMH à la fin du mois d'août, juste avant les initiations.

Simon demande à Samuel de documenter toutes les démarches qu'il fait afin de rendre les initiations plus inclusives.

- Appel de juges lancé

L'appel de candidatures pour les juges a été fait. Samuel a reçu 2 candidatures jusqu'à présent.

- Coop Katacombes

Samuel a reçu une confirmation de la part des Katacombes pour que nous puissions occuper le bar lors de la dernière soirée des initiations.

- Développement du contrat de bière (fournisseurs)

Avec notre fournisseur R.J., les prix restent les mêmes sauf que les prix pour les caisses de bières à 18\$ sont augmentées de 3\$. Frédéric demande s'il serait possible de comparer les prix avec d'autres fournisseurs afin que nous puissions avoir les prix les plus compétitifs. Samuel répond qu'il veut voir entre autres ce que Molson pourrait nous offrir et aimerait que Frédéric soit présent lors de cette rencontre.

Antoine vote une motion de félicitations pour Samuel afin de souligner l'excellent travail que ce dernier a accompli depuis le début de son mandat.

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

La motion est adoptée à l'unanimité.

f. VICE-PRÉSIDENT AUX COMMUNICATIONS

- Application mobile

Les compagnies d'application mobile sont assez lentes avant d'envoyer leurs soumissions à Cédric. Il dit aussi que certaines compagnies nous préparent dans leur soumission une application test. Ainsi, on va pouvoir avoir un meilleur aperçu visuel de la soumission. Il attend des réponses de la part des soumissionnaires du courant de la semaine.

- Développement du site web

Simon demande à Cédric de mettre à jour les informations sur les exécutants sur le site web. Bien que les photos ne soient pas encore disponibles, il est possible de changer le nom de la personne associée au poste. Les membres du décanat ont averti Simon que notre site web n'était pas à jour. Cédric va s'en charger.

Cédric explique la procédure à suivre pour ajouter des documents sur le site web. Les exécutants doivent envoyer à Cédric le document, lui dire dans quelle section ce document devrait se trouver et nommer le document avec la même nomenclature que celle utilisée sur le site web.

Ajouts au site web proposés par les exécutants :

Laurence propose qu'on ajoute des images dans la bande défilante afin qu'elles soient plus représentatives des membres de l'Association étudiante. Cédric dit qu'il va voir ce qu'il peut faire.

Sarah dit que la section qui concerne le mentorat va être retravaillée après avoir eu une rencontre avec les mentors. Tous les documents vont être enlevés. Cédric dit à Sarah de lui écrire lorsque le moment sera venu de procéder à ces changements.

Sarah demande à Cédric s'il a pensé de créer une page de redirection sur le site web. Cédric dit va penser à une manière de faire un « *flow chart* ».

Marion souligne que le VP développement de carrière n'a pas de section avec de l'information pertinente dans le site web. Elle aimerait que l'on crée une section sur le mentorat professionnel. Cédric soutient que cette page doit être créée de concert avec Sarah et Marion pour éviter de mélanger encore plus les étudiants.

Marion voudrait que les capsules vidéos du CDP sur l'étiquette professionnelle se retrouvent sur le site web de l'AED.

Antoine énonce que le site web contienne un document pour expliquer les assurances FAECUM.

Marie-Ève voudrait que le vidéo du CAF soit ajouté sur le site web de l'AED. Simon dit que la section foire aux questions pourrait être intégrée avec l'idée de Marion de rediriger les étudiants. La page du site web de l'UQAM avait une fonction en ce genre.

- Rencontres

Sylvain de meslivres.com :

Sylvain veut faire une nouvelle proposition à l'AED. Il veut que l'on continue de travailler avec son site web qui permet aux étudiants d'afficher les livres, d'en recherche et de les acheter en contactant directement le vendeur. Le service est gratuit pour les gens qui vendent leurs livres. Les gens qui achètent paient un certain prix durant l'année. La moitié de ce prix revient à l'AED et l'autre à meslivres.com. Cédric dit que l'inconvénient du service est qu'il soit payant. Or, il s'agit d'une option intéressante pour structurer la vente de livres qui se fait présentement de façon un peu chaotique sur Facebook.

Frédéric parle de la relation avec la COOP. Il faudrait se soucier de leur opinion par rapport à ce dossier. Cédric veut aborder le point de la vente de livres usagés avec la COOP et ensuite faire venir Sylvain pour voir ce qui est le plus avantageux pour nos étudiants l'an prochain.

Simon dit que ce qui est intéressant avec Sylvain, c'est qu'il est très ouvert et suggestions et s'adapte facilement à nos besoins.

Marie-Ève propose qu'il vienne parler de son projet en début de CE.

Cédric propose qu'il vienne le 27 juin lors du CE. Il va communiquer avec Sylvain afin de confirmer sa présence.

- Présences aux CE

Cédric va être absent au prochain CE, soit le 19 juin et il sera également absent le 18 septembre.

- Varia :

Signature:

Antoine dit que cela serait pertinent d'uniformiser nos communications, notamment au niveau des signatures. Certaines signatures ont des avis de confidentialité, d'autres n'en ont pas. Simon aimerait que Cédric se charge du dossier. Cédric va travailler là-dessus. Antoine pourrait envoyer un guide de normes graphiques à Cédric afin qu'il puisse s'en inspirer pour nos communications.

Sarah demande si c'est possible de traduire l'avis de confidentialité en anglais.

g. VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTERNES

Antoine n'a pas de points à amener en C.E.

h. VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS PROFESSIONNELLES

(Huis-clos)

i. VICE-PRÉSIDENT AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

- Conférences pour le barreau : après 6h

Marion annonce que Jean-Nicolas Bissonnette a confirmé sa participation. Denis Boucher doit confirmer sa date de disponibilité. Dès que l'on sait la date à laquelle Denis est disponible, il sera possible de réserver le local.

- Suivi guide du Cercle des activités pratiques :

Marion est en attente des comités pour avoir des réponses concernant leur implication dans le Cercle. Cédric demande à Marion s'il est possible pour un comité de faire un projet avec le Cercle en cours d'année. Marion répond que c'est possible d'écrire des ébauches de projets durant l'année et de travailler de concert avec la VP relations professionnelles pour aller chercher des commanditaires. Ce ne sont pas des commandites de grands cabinets par contre, puisqu'il faut faire ce genre de demande en lien avec le guide des commandites. Frédéric souligne que le Fonds des projets spéciaux pourrait également contribuer à supporter ces projets du Cercle en cours d'année.

Pour ce qui d'une éventuelle rencontre avec la Faculté pour déterminer leur implication financière dans le Cercle, Marion tente d'organiser une rencontre avec Patrick Maheux, Camélia et Simon. Marion a mis en attente cette réunion, le temps que les comités donnent une confirmation sur les projets qu'ils souhaitent mettre de l'avant via le Cercle. Marion a eu deux rencontres avec des comités notamment le Comité droit notarial et le CAF. Le Comité droit notarial veut monter un intéressant projet de procédures pour lequel Marion est très enthousiaste. Pour ce qui est du CAF, leur contribution au Cercle s'inscrivait d'abord dans le but de présenter le projet de concours de propriété intellectuelle Harold G. Moot. Or, ce projet est d'une envergure trop grande pour être porté par le comité à lui seul. Lydia aurait approché Marion avec une idée de projet en propriété intellectuelle en collaboration avec McGill et son comité « Dalat ». Le projet consisterait en un colloque d'une journée en fin de semaine avec deux panels dont un sur le droit du divertissement. Les panels seraient ouverts à des avocats à titre de formation continue. Marion veut une proposition écrite du projet, car pour l'instant, elle

trouve la proposition assez floue et nécessite d'être travaillée. Marion va prendre une décision sur le projet une fois ce travail de peaufinage effectué.

Pour sa part, le Comité droit pénal a décidé de rester avec l'idée de crime économique comme activité pratique. Le partenariat avec Blakes devrait donc demeurer.

La participation de Droit et sports et de même que Droit constitutionnel a été confirmée. On est dans l'attente d'une réponse pour le comité Droit du travail et le partenariat avec le CDAG reste à confirmer. Marion a une rencontre avec Caroline à cet effet.

- Point Coordonnatrice :

Marion a effectué sa transition de coordonnatrice du Cercle avec Camélia et elle est très satisfaite de la rencontre. Marion pense que la coordonnatrice devrait avoir l'opportunité rencontrer le C.E. pour de bonne gouvernance entre le CE et le Cercle au courant de l'année scolaire. Camélia pourrait aussi expliquer les différents projets devant le C.E. Marion dit que ce genre de rencontre a beaucoup facilité son travail de coordonnatrice l'an dernier. Simon est d'accord avec Marion.

j. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

- Suivi Mentorat 1718: problématique résolue de 1617

Rencontre avec Sophie Morin et Patrick Maheux pour discuter du cours d'habiletés 1 :

(Huis-clos)

6. VARIA FINAL

Simon énonce que pour ce qui est de la consultation des membres, on a conclu qu'il y avait trop de questions dans l'envoi. Il faut que chaque exécutant choisisse 2-3 questions maximums afin d'alléger le sondage. Simon propose que chaque exécutant lui envoie son choix de question mardi ou mercredi.

7. FERMETURE DE LA RÉUNION

Marie-Ève propose la fermeture de la réunion.

Sarah seconde.

Fermeture de la réunion à 0h15.